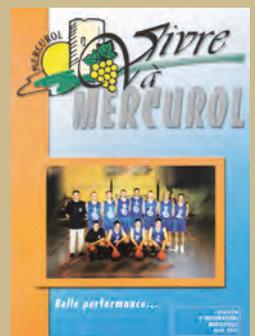
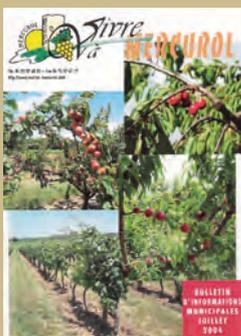
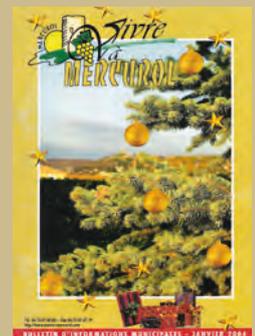
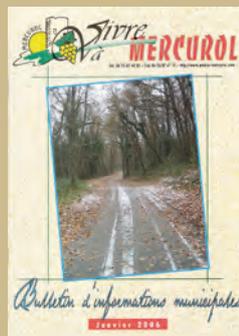
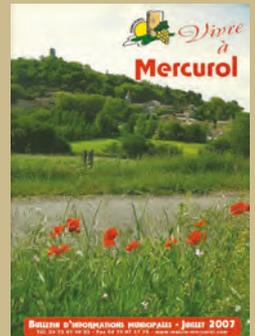
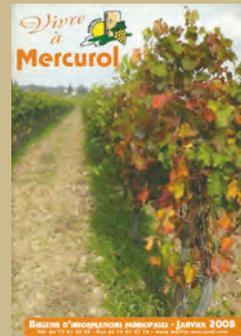
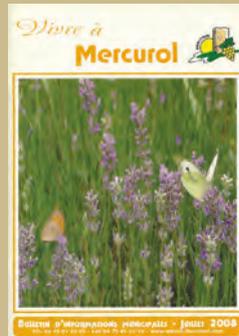
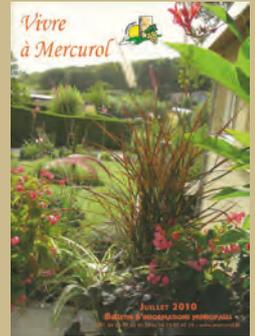
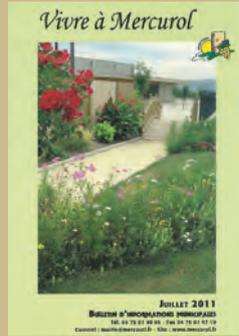
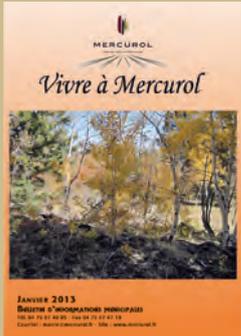
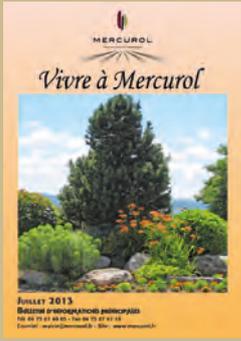




MERCUROL

Cœur du Pays de l'Hermitage

Vivre à Mercurol



JANVIER 2014

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

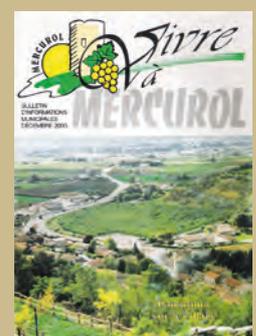
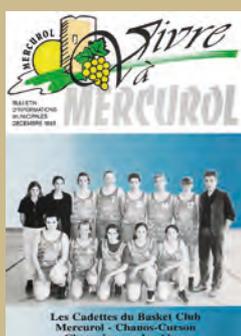
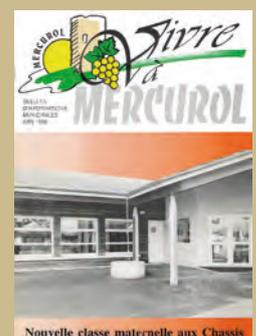
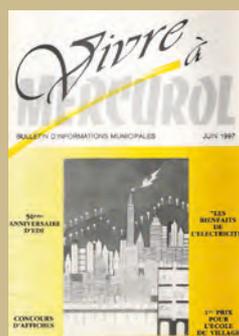
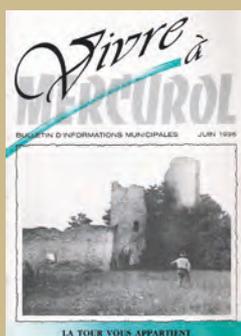
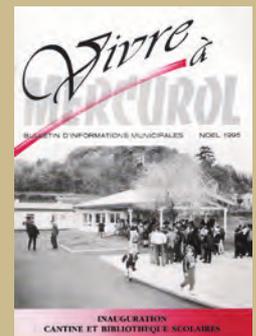
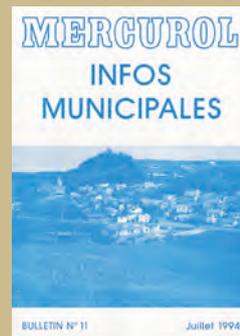
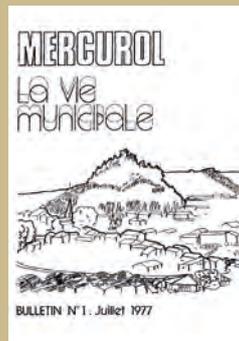
Tél. 04 75 07 40 05 - Fax 04 75 07 47 19

Courriel : mairie@mercurol.fr - Site : www.mercurol.fr

**Regard depuis 1977
sur les différentes couvertures.**

Passage de la fabrication en mairie
à celle de l'imprimeur.

La bibliothèque grâce aux archives
sur écran vous les fait découvrir.





L'année 2013 vient de s'achever.

Au regard des différents événements, ce ne fut pas une bonne année, notamment sur le plan économique avec de nombreuses entreprises en difficultés, une augmentation du chômage et la faible croissance de notre pays.

Sur le plan climatique après un premier semestre catastrophique, un grand froid interminable et un printemps qui a disparu du calendrier, l'été n'a pu s'installer que fin juin compliquant l'activité de nos campagnes. On peut noter, malgré cela, une saison fruitière correcte, des vendanges tardives mais satisfaisantes en matière de qualité, laissant présager un assez bon millésime.

Alors que côté météo, notre commune semble avoir retrouvé son calme, elle est une nouvelle fois mise à rude épreuve par les inondations du 23 octobre 2013. Ce sont entre 160 et 200 mm de pluie, selon les secteurs du territoire, qui ont fait sortir de son lit notre cours d'eau « le torrent La Burge » si calme en temps normal. Encerclant notre école et inondant plusieurs habitations, nous avons eu à déplorer également de nombreux dégâts sur notre voirie communale. Mais devant l'ampleur de cette catastrophe, je tiens à remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui, dans un élan de solidarité, ont pris une part active dans le nettoyage de nos bâtiments et lieux publics (école, gymnase et jeux de boules) et dans la gestion de ce nouveau sinistre. À savoir, les enseignants, les parents d'élèves, les basketteurs, les boulistes, l'ensemble du personnel communal, les élus, la commission voirie, des administrés mais aussi les pompiers du centre de secours de Tain qui, pendant 2 jours, ont été à nos côtés. Il est toutefois regrettable qu'à ce jour, bien que l'état de catastrophe naturelle soit reconnu et déclaré par les services de l'État, bon nombre de nos concitoyens se trouvent confrontés à des difficultés d'indemnisation par leurs compagnies d'assurances.

Sur le plan communal, l'année 2013 a été marquée par la fin des travaux de la montée de l'église et l'inauguration du four banal, deux moments forts, empreints de sympathie et de convivialité dans cette année un peu chaotique.

L'année 2014 va voir le renouvellement de votre conseil municipal lors des élections des 23 et 30 mars prochains. Attention le mode de scrutin est modifié : le vote se fera par liste entière, donc plus de possibilité de panachage et chaque électeur devra être porteur d'une pièce d'identité (obligatoire même si nous vous connaissons bien) qu'il devra présenter avec sa carte d'électeur au moment du vote.

Merci aux conseillers municipaux et aux membres des différentes commissions pour leur forte implication durant ce mandat, certains ne souhaitant pas briguer un nouveau mandat.

Je terminerai en vous souhaitant, à toutes et tous, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Michel Brunet



Séance du 9 juillet 2013

PRÉSENTS : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Arnaud Achard, Jean Chanas, Alain Dessite, Alain Fleuret, Damien Monneron, Christelle Odoard, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

EXCUSÉS : Myriam Caso pouvoir à Michel Brunet, Perrine Martinot pouvoir à Véronique Blaise, Christophe Soulhiard pouvoir à Yves Dupin.

ABSENTS : Laëtitia Debeauvais.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Damien Monneron.

SDED – RENFORCEMENT DE RÉSEAU (100 % SDED) - DOSSIER N° 261790032ER

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de renforcement du réseau route de Veauves. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 35 759,77 € entièrement pris en charge par le SDED.

Pas de participation communale pour ce dossier.

PERSONNEL – CONTRATS AIDÉS

1) Renouvellement d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) à l'école intercommunale des Chassis pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 28 février 2013 à raison de 26,50 heures/semaine.

2) Création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) pour l'entretien des bâtiments communaux et scolaires du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 à raison de 30 heures/semaine.

ASSAINISSEMENT DEMANDE DE DÉGRÈVEMENT

Des administrés ont subi une fuite d'eau qui a entraîné une surconsommation d'environ 213 m³ d'eau. Le Syndicat des Eaux de la Veauve a appliqué un dégrèvement de 201 m³ sur les parties « eau potable » et « organismes publics ». Ces personnes sollicitent la remise gracieuse de la redevance d'assainissement pour cette surconsommation.

Il est décidé d'appliquer le même dégrèvement que le Syndicat des Eaux de la Veauve sur les parties « Volume assaini » et « Redevance modernisation des réseaux de collecte », soit un montant de 166,83 € ht.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LES AMIS DE LA TOUR

Versement d'une subvention exceptionnelle de 200 € aux Amis de la Tour pour leur rembourser les frais liés à l'achat des denrées alimentaires nécessaires à la confection des biscuits apéritifs servis lors de l'inauguration du four banal.

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n° 2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à l'obligation de raccordement a été instaurée par la commune par délibération en date du 25 juin 2012.

Il est décidé fixé un tarif pour les immeubles abritant des locaux à usage commercial ou professionnel :

- pour les constructions nouvelles comportant un seul local : 2 500 € ;
- pour les constructions nouvelles comportant plusieurs locaux : 1 500 € par local ;
- pour les constructions existantes comportant un seul local : 2 000 € ;
- pour les constructions existantes comportant plusieurs locaux : 1 500 € par local. Les autres tarifs restent inchangés.

CONVENTION AVEC LES AMIS DE LA TOUR POUR L'UTILISATION DU FOUR BANAL

Signature d'une convention ayant pour objet l'entretien et l'utilisation du four banal reconstruit dans le square du four par l'association « Les Amis de la Tour ».

Ce four est la propriété exclusive de la commune, il fait partie de son patrimoine. Il est accessible au public pour la visite, mais son utilisation est strictement réglementée.

INFORMATIONS

1) Aménagement rue de l'Église – Acquisition de terrain

Le conseil souhaite toujours acquérir la parcelle cadastrée D 45 appartenant à M. Pitton et M^{me} Giovane. Suite à la dernière décision du conseil en date du 6 mai 2013 de charger M. le Maire de poursuivre les négociations avec ces personnes, un courrier leur a été adressé. Celui-ci est resté sans réponse. Une rencontre en Mairie avec M. le Maire et les adjoints sera proposée à ces personnes.

2) Boulangerie – Nuisances sonores

La commune vient d'être condamnée par le Tribunal de Grande Instance à verser à M. et M^{me} Le Bras la somme de 15 000 € à titre de dommages et intérêts et 4 000 € sur le fondement de l'article 700 du Code de procédure civile, outre les dépens. Il ne sera pas fait appel de cette décision.

3) M. le Maire donne **lecture de plusieurs courriers adressés par des touristes** expliquant le plaisir qu'ils ont eu à faire une halte dans notre village. Voici quelques extraits :

« Depuis 2 ans nous nous arrêtons dans votre village, c'est un plaisir. Votre place est magnifique, calme, accueillante. »

« Quel joli village, bravo pour l'accompagnement à la tour, la qualité des aménagements, réalisations de votre commune. »

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 45.

Séance du 9 septembre 2013

PRÉSENTS : Michel Brunet, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Arnaud Achard, Myriam Caso, Laëtitia Debeaux, Alain Dessite, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Damien Monneron, Christelle Odoard, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

EXCUSÉS : Yves Dupin pouvoir à Michel Brunet, Christophe Soulhiard pouvoir à Christophe Faure.

ABSENTS : Jean Chanas.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia Debeaux.

Avant de débiter la séance, M. Brunet propose d'observer une minute de silence en mémoire de M. Marcel Banc, maire honoraire.

PERSONNEL – CONTRATS AIDES

Le Pôle emploi ayant proposé la signature de conventions de 12 mois, les plannings annualisés des agents recrutés ont été recalculés :

1) Renouvellement d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) à l'école intercommunale des Chassis pour la période du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014 à raison de 22,50 heures/semaine.

2) Création d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (C.A.E.) pour l'entretien des bâtiments communaux et scolaires du 4 septembre 2013 au 3 septembre 2014 à raison de 26 heures/semaine.

VOIRIE 2014 – DEMANDE DE SUBVENTION

La commission Voirie, sous la responsabilité de M. Dupin, 1^{er} adjoint, s'est réunie et a chargé le bureau d'études Stadia, Maître d'œuvre, de chiffrer le montant des travaux à effectuer pour l'année 2014.

Le conseil approuve l'estimatif présenté par le bureau d'études Stadia pour un montant de 176 256,08 € ht, soit 210 802,27 € ttc. Il sollicite auprès du Conseil général de la Drôme une subvention la plus élevée que possible.

BUDGET PRIMITIF 2013 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Crédits à ouvrir :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
011	6227		Frais d'actes de contentieux	24 147,48
			TOTAL	24 147,48

Crédits à réduire :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
67	678		Autres charges exceptionnelles	- 24 147,48
			TOTAL	-24 147,48

INFORMATIONS

1) Rythmes scolaires

La commune a opté pour la mise en place des rythmes scolaires en septembre 2014. Il sera nécessaire de choisir la demi-journée qui sera travaillée (mercredi matin ou samedi matin) et de mettre en place une activité périscolaire.

Une 1^{re} réunion de préparation va être organisée avec les élus en charge des affaires scolaires et les directrices de nos deux écoles.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS D'INVESTISSEMENT À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'HERMITAGE

La loi 2004-809 du 13 août 2004 permet aux EPCI à fiscalité propre, de verser un fonds de concours aux communes membres, après délibérations concordantes du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Celui-ci peut financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement.

Il est décidé de solliciter de la Communauté de Communes du Pays de l'Hermitage, le versement d'un fonds de concours de 8 700,00 €, au titre de l'année 2014, pour la réalisation des travaux de réfection de la salle des sports.

CHARTER « VALORISONS NOTRE TERROIR »

La charte « Valorisons notre terroir » participe au soutien de la filière agricole locale. Elle est proposée par l'association des maires et présidents de Communautés de la Drôme. Elle a pour but de mettre en avant les richesses agroalimentaires du Département et de contribuer à leur développement. Ce document a valeur d'engagement.

Le conseil décide de signer la charte « Valorisons notre terroir », s'engage à proposer des produits locaux dans les apéritifs et buffets qu'elle organise et suggère aux responsables d'associations mercurolaises d'en faire de même.

ÉNERGIE SDED – RÉVISION STATUTAIRE ET DÉSIGNATION DES ÉLECTEURS POUR COMPOSER LE COMITÉ SYNDICAL

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, Monsieur le Préfet de la Drôme a acté la dissolution des quinze syndicats intercommunaux d'Énergie (SIE), qui constituent, pour partie, le comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme.

En conséquence, celui-ci a décidé de modifier ses statuts et plus précisément, l'article 5, chapitre 1, sous-chapitre 1, définissant le mode d'élection des délégués au Comité syndical. Il est demandé au conseil de procéder à l'approbation expresse des statuts d'Énergies SDED et de désigner un électeur représentant notre commune. Il s'agit de M. Philippe Verscheure.

2) Vidéosurveillance

M. le Maire fait état des nombreux actes de vandalisme qui sont perpétrés régulièrement sur la commune. Il propose de rencontrer la gendarmerie afin de demander un devis pour l'installation d'une vidéosurveillance.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 50.

Séance du 21 octobre 2013

PRÉSENTS : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Arnaud Achard, Jean Chanas, Laëtitia Debeaux, Alain Fleuret, Perrine Martinot, Christelle Odoard, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

EXCUSÉS : Myriam Caso pouvoir à Michel Brunet.

ABSENTS : Alain Dessite, Damien Monneron et Christophe Souliard.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia Debeaux.

SDED – RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT - DOSSIER N° 261790034AER

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour un raccordement au réseau pour alimenter une construction au quartier Le Pérou. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 8 854,71 €. La participation communale pour ce dossier est de 2 192,64 €.

BUDGET PRIMITIF 2013 DÉCISION MODIFICATIVE N° 2

Crédits à ouvrir :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
23	2315	260	Installations, matériel et outillage technique	21 000,00
21	2188	00236	Autres immobilisations corporelles	27 000,00
20	2051	00236	Concessions et droits similaires	500,00
			TOTAL	48 500,00

Crédits à réduire :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
23	2315	279	Installations, matériel et outillage technique	- 21 000,00
23	2315	269	Installations, matériel et outillage technique	- 20 000,00
23	2315	00236	Constructions	- 7 500,00
			TOTAL	- 48 500,00

INFORMATIONS

1) Rythmes scolaires

Une réunion de préparation a été organisée avec les élus en charge des affaires scolaires et les directrices de nos deux écoles. Un questionnaire a été distribué à chaque famille. Il en ressort que 40 % des familles n'ont pas de solution pour le mercredi. D'autres réunions sont prévues pour essayer d'organiser la semaine scolaire à 4,5 jours.

2. Boulangerie

La boulangerie Deyres, fermée pour cause de santé depuis plusieurs mois, est en vente.

M. le Maire a été contacté par un boulanger d'un village voisin qui souhaite ouvrir un dépôt de pain à Mercuriol dans l'ancienne

SDED – RACCORDEMENT INDIVIDUEL AU FORFAIT - DOSSIER N° 261790035AER

Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme a étudié un projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité pour un raccordement au réseau pour alimenter une construction au quartier Les Audouards. La dépense prévisionnelle HT est estimée à 10 945,85 €. La participation communale pour ce dossier est de 1 847,57 €.

CDG 26 – CONVENTION AFFECTATION DE PERSONNEL « ARCHIVES »

Renouvellement de la convention avec le CDG 26 pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 pour la mise à disposition d'une archiviste. Participation de 205 € par journée d'intervention.

INDEMNITÉ DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRÉSOR

M^{me} Isabelle Colomb, comptable du Trésor depuis le 1^{er} janvier 2013 assure des prestations de conseil en matière budgétaire, financière et comptable. Une indemnité de conseil lui est donc attribuée.

boulangerie, le temps que la situation se débloque. Ce local nécessiterait des travaux de réfection (peintures, remises aux normes en électricité...) qui sont trop importants pour seulement quelques mois d'utilisation.

3) Médecin

M^{me} le Docteur Stephan a cessé ses fonctions de médecin généraliste à Mercuriol le 15 septembre 2013. La mairie a fait paraître une annonce de recherche d'un ou deux médecins généralistes sur un site spécialisé afin de retrouver rapidement un médecin pour la commune.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 55.

Séance du 18 novembre 2013

PRÉSENTS : Michel Brunet, Yves Dupin, Véronique Blaise, Annie Guibert, Christophe Faure, Myriam Caso, Jean Chanas, Laëtitia Debeaux, Alain Dessite, Alain Fleuret, Serge Rioux, Philippe Verscheure.

EXCUSÉS : Damien Monneron pouvoir à Yves Dupin, Christophe Souliard pouvoir à Annie Guibert, Perrine Martinot pouvoir à Véronique Blaise.

ABSENTS : Arnaud Achard et Christelle Odoard.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laëtitia Debeaux.

RÉPARATION DES DÉGÂTS D'ORAGES DU 23 OCTOBRE 2013

Il est décidé de faire procéder aux réparations des dégâts occasionnés aux biens communaux non couverts par des contrats d'assurance, lors des orages du 23 octobre 2013.

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à ce jour à 298 302,25 € HT. Le conseil sollicite l'octroi des subventions les plus élevées possibles de l'État et du Conseil général de la Drôme.

BUDGET PRIMITIF 2013 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 (crédits supplémentaires)

Compte Dépenses :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
23	2315	260	Installations, matériel et outillage technique	100 000,00
			TOTAL	100 000,00

Compte Recettes :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
13	1321	ONA	État et établissements nationaux	50 000,00
13	1323	ONA	Département	50 000,00
			TOTAL	100 000,00

BUDGET PRIMITIF 2013 - DÉCISION MODIFICATIVE N° 4 (virement de crédits)

Crédits à ouvrir :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
23	2315	260	Installations, matériel et outillage technique	100 000,00
			TOTAL	100 000,00

Crédits à réduire :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
23	2318	276	Autres immobilisations corporelles en cours	- 10 000,00
23	2318	00235	Autres immobilisations corporelles en cours	- 15 000,00
23	2315	279	Installations, matériel et outillage technique	- 75 000,00
			TOTAL	- 100 000,00

BUDGET PRIMITIF 2013 ASSAINISSEMENT DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 (Crédits supplémentaires)

Compte Dépenses :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
011	6378		Autres taxes et redevances	24 500,00
			TOTAL	24 500,00

Compte Recettes :

CHAPITRE	ARTICLE	OPÉRATION	NATURE	MONTANT
74	747		Subventions et participations des collectivités	20 000,00
70	70611		Redevance d'assainissement collectif	4 500,00
			TOTAL	24 500,00

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE MERCUROL VEAUNES ANIMATION

Sept associations de Mercuriol ont confectionné des chars pour le défilé de la fête du vin blanc.

Dans le but d'apporter un soutien à celles-ci, M. le Maire propose le versement d'une subvention de 300 € à chacune d'entre elles ayant réalisé un char. Cette somme serait versée à Mercuriol Veunes Animation qui la redistribuera à chaque association concernée.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le groupe scolaire du village ayant été inondé pour la 5^e fois, il est nécessaire d'engager une réflexion sur le devenir de l'école.

Dans le but d'envisager sereinement la construction d'une nouvelle école, il est décidé de faire réaliser une étude de faisabilité afin de répondre aux questions posées : emplacement d'un nouvel établissement, nombre d'enfants à accueillir, surface à prévoir, coût financier, etc.

INFORMATIONS

1) École départementale de musique et de danse de l'Ardèche

Rappel : suite à la forte augmentation des participations communales, la commune de Mercuriol a demandé le retrait de la commune au Syndicat Mixte de l'école départementale de musique et de danse de l'Ardèche. Cette demande a été refusée par le syndicat.

Christophe Faure, présent à la dernière réunion du syndicat rapporte leur décision concernant les appels de cotisations de 2013 aux communes concernées. Ces cotisations seront à payer en deux parts égales : la première en 2013, la seconde en 2014. Et un groupe de travail est chargé d'étudier une nouvelle méthode de calcul des cotisations communales pour 2014. M. Faure a intégré ce groupe de travail.

2) Médecin

M^{me} le Docteur Stephan a cessé ses fonctions de médecin généraliste à Mercuriol le 15 septembre 2013. La mairie a fait paraître une deuxième annonce de recherche d'un ou deux médecins généralistes sur un site spécialisé afin de retrouver rapidement un médecin pour la commune.

M. le Maire a eu des contacts avec plusieurs médecins, dont des Roumains, intéressés par l'offre.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21 h 15.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



SAMEDI 15 MARS

Ensemble, participons à l'amélioration de notre cadre de vie, donnons à notre village une image accueillante.

ENVIRONNEMENT

Utilisation des produits de traitement

Deux de nos agents techniques ont suivi une formation sur l'utilisation modérée et raisonnée des produits phytosanitaires sur les espaces verts de la commune.

Un certificat leur a été délivré ; document obligatoire pour l'achat et l'emploi de pesticides.

La tendance va vers une utilisation zéro de produits chimiques.

Alors, si vous voyez une herbe sauvage sur votre trottoir n'hésitez pas à l'arracher. Par ce geste écologique, vous préserverez notre environnement et éviterez un emploi de désherbant par nos techniciens.

Vous rappelez-vous il y a 10 ans ?



État civil

*Toute notre vie
consiste à apprendre
et à oublier.*

• Naissances



BRUNET Romane, née le 8 février 2013
VERT Thiméo, né le 11 février 2013
DARNAUD Léane, née le 18 février 2013
SINTES Ambre, née le 15 mars 2013
BILLON Alicia, née le 27 mars 2013
TEYSSEYRE Célya, née le 14 avril 2013
COURSODON Lucas, né le 30 avril 2013
LOMBARD Evan, né le 9 mai 2013

SABEUR JUSTET Bryan, né le 11 mai 2013
FOLLIUX Léa, née le 5 juin 2013
NODON Hugo, né le 21 juillet 2013
SAGE Maël, né le 2 octobre 2013
DUMONT Apolline, née le 7 novembre 2013
GUBIAN Loïs, né le 2 décembre 2013
CLUZEL Kélya, née le 3 décembre 2013
VALERO Emeline, née le 8 décembre 2013

• Mariages



GOUNON Arnaud – REYNAUD Sabine, 30 mars 2013
DELSARTE Jean-Noel – THIVOLLE-CAZAT Béatrice, 22 juin 2013
TIMMERMAN Alain – RAMET Patrick, 20 juillet 2013
IMBERT Laurent – PONSONNET Aurore, 20 juillet 2013
BREMOND Maxime – DESMEURE Anne-Sophie, 20 août 2013
BILLON Laurent – PERDRIX Danièle, 31 août 2013
FRANC Patrick – GUITTARD Jocelyne, 7 septembre 2013
TROUILLET Jean-Marc – BRUYERE Jacqueline, 5 octobre 2013
CHAPIGNAT Bernard – CALAS Claudia, 12 octobre 2013

• Décès



DALICIEUX Thérèse née **MARIUSSE**, le 5 janvier 2013
GARDON Léontine née **BERNARD**, le 29 janvier 2013
BERNARD Maria née **ROUSSET**, le 30 janvier 2013
THOMAS Elise née **DUFROID**, le 4 avril 2013
MEYER Gilbert, le 5 avril 2013
LANTIER Madeleine née **FAURE**, le 5 avril 2013
DESBOS Joëlle née **EDELIN**, le 6 avril 2013
PICHAT Pierre, 24 avril 2013
CHARROIN Reymonde, le 20 juillet 2013
MELQUIOND Simone née **MILAN**, le 22 juillet 2013
BANC Marcel, le 25 août 2013

Informations paroissiales

Permanence et secrétariat à la cure : 2 place de l'Église
BP 92 - 26600 Tain-l'Hermitage - **04 75 08 28 94**



RESTAURANT
L'ASSIETTE
GOURMANDE

600 avenue du Vercors
Les Malfondières Ouest
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 33 71

Ouvert du mardi au samedi
midi et soir, sauf le mercredi soir

lassiette.gourmande@orange.fr

SAS ALICS
Pain - Pâtisserie fine - Salade - Pizza - Glace
autantdepains@yahoo.fr

Passez commande par téléphone au
04 75 07 33 54

Autant de Pains

ARTISAN BOULANGER PATISSIER
ZA LES HAUCHES 26600 CHANOS-CURSON

La création de l'impôt sur le revenu en France

Il faut demander plus à l'impôt et moins aux contribuables.

Alphonse Allais

En France, sous la **II^e République**, le Ministre des Finances Garnier-Pagès parle d'instaurer un impôt sur le revenu « proportionnellement progressif ».

Après 1870, le paiement des indemnités de guerre, l'augmentation des dépenses provoquées par la guerre et la Commune, accroissent les charges de l'Etat. Il faut trouver d'autres ressources et certains députés républicains pensent que c'est le moment opportun pour créer un impôt général sur le revenu tel que le proposait Gambetta. Thiers s'oppose énergiquement à ce projet « d'atroce impôt sur le revenu ». On préfère dans ce cas augmenter les taxes existantes puis établir, **en 1872**, un impôt sur le revenu des valeurs mobilières. Cet impôt, retenu à la source, qui n'atteint pas, en particulier, les rentes sur l'Etat et les fonds publics étrangers, est ajouté aux « quatre vieilles » pour former un système d'impôts dont l'avantage principal est d'éviter le plus possible les contacts entre les contribuables et le fisc.

Les quatre vieilles constituées d'un ensemble de taxes indicières commodes à asseoir et peu gênantes pour le contribuable puisque ne comportant ni déclaration ni inquisition, sont éloignées de la réalité des revenus. Elles demandent, pour être augmentées, une révision d'assiette. À titre d'exemple, on détermine, **en 1887**, que par rapport au revenu réel, les pourcentages des prélèvements peuvent varier de 0,15 à 42 % pour l'impôt foncier et de 1,6 à 37 % en ce qui concerne la contribution mobilière. Les inégalités sont très grandes. Aussi, il est difficile d'éviter à l'État de revoir son système fiscal.

La taxation des revenus mobiliers ouvre la voie à plus de 200 propositions, **entre 1871 et 1909**, visant à l'instauration d'un impôt sur le revenu. **En 1876**, **Gambetta** propose l'institution d'un impôt proportionnel sur les revenus. Le ministre des finances Peytral dépose ensuite en **1889** un projet d'impôt sur le revenu, qui n'est pas discuté. À la suite des élections de **1893**, favorables aux républicains progressistes, plusieurs initiatives parlementaires relatives à l'établissement de l'impôt sur le revenu voient le jour. Une commission extraparlamentaire chargée d'examiner le problème de l'imposition des revenus est également instituée qui conclut positivement sur les avantages sociaux des impôts sur le revenu, sans toutefois se prononcer sur leur établissement.

En 1896, un projet d'impôt général sur le revenu, le projet Doumer (Ministre des Finances), accepté par la Chambre, est retiré devant un vote hostile du Sénat.

De 1894 à 1898, tous les ministres des finances (sauf Poincaré) déposent leur projet d'impôt sur le revenu. Dans les luttes politiques du moment, l'opposition entre partisans et adversaires de l'impôt sur le revenu occupe la plus grande place.

Alors qu'il est ministre des finances du gouvernement du « bloc des gauches », Caillaux dépose **en 1900** un projet de « réforme des contributions directes ». Ce projet n'est pas adopté.

De nouveau ministre des finances sous le ministère de Clemenceau, **en 1906**, après la victoire des radicaux aux élections, Caillaux dépose dès **1907** un autre projet qui juxtapose un impôt cédulaire sur les revenus et un impôt sur le revenu global, de caractère progressif. Clemenceau souhaite en effet réaliser des réformes sociales et politiques, telles que la journée de huit heures de travail et l'impôt sur le revenu. Il parvient à arracher à la Chambre, en mars **1909**, le vote qui crée l'impôt sur le revenu. Le Sénat mettra près de cinq ans pour se prononcer et proposer un texte sensiblement différent. Son opposition ne sera surmontée qu'en raison des menaces de guerre qui pèsent sur le budget **en 1913** et grâce à l'intervention de Caillaux. Au printemps **1914**, radicaux-socialistes et socialistes reconstituent un « bloc des gauches ». Ils gagnent les élections. Leur programme est axé sur l'abolition de la Loi Barthou, qui a porté la durée du service militaire de deux à trois ans, et la création de l'impôt sur le revenu. Le Président de la République, Poincaré, appelle au gouvernement le socialiste indépendant Viviani. Ce dernier accepte de ne pas demander dans l'immédiat l'abrogation de la Loi de trois ans. En contrepartie, **le Sénat adopte le 3 juillet l'impôt sur le revenu** auquel il s'opposait depuis 1909.

Le principe de l'impôt général sur le revenu est introduit dans la Loi de Finances du 15 juillet 1914.

Finances et budget

L'argent est toujours le moyen le plus populaire d'économiser le travail.

Phyllis George



SECTION DE FONCTIONNEMENT 2013

	RECETTES
Produits de services	26 076,00 €
Impôts et taxes	1 168 296,31 €
Dotations et participations	264 768,00 €
Autres produits de gestion courante	65 000,00 €
Atténuation de charges	20 000,00 €
Produits financiers	15,00 €
Produits exceptionnels	10,00 €
Résultat reporté	490 597,49 €
	2 034 762,80 €

	DÉPENSES
Charges à caractère général	386 700,00 €
Charges de personnel	390 800,00 €
Atténuations de produits	1 000,00 €
Autres charges de gestion courante	377 084,00 €
Charges financières	58 009,38 €
Charges exceptionnelles	60 000,00 €
Dépenses imprévues	34 514,55 €
Virement section Investissement	711 894,27 €
Op. d'ordre de transferts entre sections	14 760,60 €
	2 034 762,80 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2013

	RECETTES
Recettes d'équipement	31 990,09 €
Dotations et fonds propre	139 885,75 €
Excédent de fonctionnement	477 661,28 €
Virement section Fonctionnement	711 894,27 €
Reste à réaliser	139 900,61 €
Autres op. d'ordre d'investissement	14 760,60 €
Solde d'exécution positif reporté	141 625,72 €
	1 657 718,32 €

	DÉPENSES
Opérations d'équipement	686 919,19 €
Remboursement d'emprunts	97 009,52 €
Dotations, fonds divers et réserves	114 602,00 €
Reste à réaliser	759 187,61 €
	1 657 718,32 €

Élections municipales : 23 et 30 mars 2014.

**La loi nous impose cette obligation :
avec votre carte d'électeur,
il sera obligatoire de présenter un titre d'identité.**

**Sans ces deux documents,
nous ne pourrions prendre votre vote en considération.**

11 novembre



« Résistance: mot inventé pour éviter aux hommes de vivre à genoux. »

Jean-Michel Ribes



*Message de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC)
Extrait du message lu par Perrine Martinot.*

- Il y a 95 ans, était signé l'Armistice du 11 novembre 1918.
- Ainsi s'achevait, dans les brumes de l'automne, la Première Guerre mondiale, commencée, quatre années plus tôt, en août 1914.
- Bilan très lourd reflétant l'ampleur des sacrifices consentis pour la Patrie et la Liberté, par nos soldats engagés dans ce conflit appelé la « **Grande Guerre** ».
- En ce jour de commémoration, nous nous inclinons devant la douleur des familles si cruellement éprouvées.

*Message du ministre délégué, chargé des Anciens Combattants
Extrait du message lu par Michel Brunet.*

- Malgré les années écoulées et les nombreux traumatismes qui ont marqué, depuis l'ensemble du XX^e siècle, la Grande Guerre occupe toujours une place bien particulière dans notre mémoire collective.
- Tous les combattants de ce conflit, dont l'année prochaine marquera le début du centenaire, sont désormais disparus. **La Grande Guerre est passée de la mémoire à l'Histoire.**
- La date du 11 novembre s'imposa comme le symbole d'une France qui surmonte l'épreuve.

Le 11 novembre 1923, André Maginot pour la première fois raviva la flamme sous l'arc de triomphe, instituant une tradition qui perdure encore aujourd'hui et dont nous célébrons le 90^e anniversaire.

- Aux hommes et aux femmes morts pour la France, à tous leurs compagnons d'armes, à celles et ceux qui continuent de porter leur mémoire, la France exprime sa reconnaissance et sa solidarité.

SAS Jean-Noël DELSARTE



Électricité générale
Chauffage électrique - Climatisation

247 route de la Ville Rouge
26600 Mercuriol

Portable 06 87 53 02 97 - Fax 04 75 09 17 47 - jndelsarte@orange.fr



Ets. **COISSIEUX – CHEVROT**
Plombier - Chauffagiste
Sanitaire - Zinguerie

Le Pérou - 26600 Mercuriol

☎ 04 75 07 40 57

Repas des aînés Mercurool - Veaunes

Repas de Noël

Jeudi 5 décembre, l'espace EDEN était en effervescence.

En effet, les Centres Communaux d'Action Sociale des communes de Mercurool et Veaunes ont réuni 192 convives de plus de 65 ans pour partager le repas de fin d'année. Ambiance chaleureuse autour d'un bon repas, chansons, blagues, éclats de rire, la mémoire des vieux souvenirs ont orchestré l'après-midi.

Au cours de cette journée festive, un spectacle surprise des « vamps » en partance pour le pèlerinage à Lourdes a fait le plus grand bonheur de tous. Merci à Gisèle Miguet et sa comparse.

Merci à Janine Forns et Françoise Margier pour la décoration florale, aux personnels administratif et technique pour leur implication dans la préparation de cette journée.

À noter également qu'à l'heure du dessert, une autre surprise attendait tous les invités : notre doyenne mercuroloise, M^{me} Milan 104 ans (105 au mois de janvier 2014) nous a rendu visite. Elle nous a paru en pleine forme, capable de mettre un nom sur les visages qu'elle côtoyait lorsqu'elle résidait au village.

Après avoir partagé le dessert avec nous, elle nous a demandé de lui garder sa place pour l'année prochaine. Rendez-vous pris pour 2014, elle s'est vu remettre par Michel Brunet, au nom du CCAS, une composition florale en lui souhaitant une bonne santé, un bon retour à la maison de retraite et en lui rappelant qu'elle sera la bienvenue en 2014.



Bienvenue aux nouveaux



Mercredi 11 décembre, Michel Brunet maire et son conseil municipal ont accueilli en mairie 20 couples nouvellement (ou prochainement) installés sur la commune.

Après une présentation des différents services, des associations et du fonctionnement général de la vie du village, tous ont eu le plaisir de partager la pogne et le verre de l'amitié.

BigMat OUVERT AUX PARTICULIERS
www.girardon.fr
MATERIAUX 04 75 07 81 30
MENUISERIE 04 75 07 81 39
CARRELAGE SANITAIRE AMENAGEMENT EXTÉRIEUR 04 75 07 81 32
ZA les Roussettes 26600 Mercurool

ROFFAT T.P.
ROFFAT
Carrières - TP
MERCUROOL - PUYGIRON - DIVAJEU
Tél. 04 75 07 83 50 - Fax 04 75 07 83 54
www.roffat.fr

Concours des maisons fleuries

*Toutes les fleurs de l'avenir
sont dans les semences d'aujourd'hui.*

Chinois



Le 3 janvier a eu lieu la traditionnelle réception en l'honneur des participants aux concours des maisons fleuries. Ils ont été reçus par Michel Brunet, maire de Mercuriol et de nombreux élus municipaux.

Les jardiniers, la plupart habitués à cette compétition, nous ont présenté de belles réalisations. Ils ont reçu leur juste récompense pour leur prestation.

Nous devons féliciter les agents techniques de la commune pour leurs idées innovantes pour décorer Mercuriol.

Lors de la remise des prix du Conseil général pour le concours départemental du fleurissement, Mercuriol a été confirmée pour « la fleur » reçue il y a quelques années. M^{me} et M. Robert Blache ont reçu le 2^e prix dans la catégorie « potagers fleuris ».

Voici les résultats :

Robert **Blache**
Élisabeth **Junique**
Robert **Larivière**
Danièle **Flouret**
Joëlle **Ceran**
Mireille **Pleynet**
Roger **Gauchier**
Patrick **Carrier**

Concours des illuminations de fin d'année

Ce même jour nous avons récompensé les participants au concours des illuminations. Les habitués ont encore amélioré leur décoration. Les nouveaux participants se sont aussi distingués.

En effet :

- à l'abri d'une haie nous avons découvert dans un décor féerique, Marie et Joseph veillant sur l'enfant sous le regard attendri du bœuf et de l'âne. Tout près, le berger du haut de ses 2 m et son chien veillent sur ses moutons souriants, l'air jovial à notre approche ;
- tout en haut de la colline, le décor multicolore semble avoir transformé cette maison en un chalet de montagne ;
- au détour d'un virage, la maison décorée de blanc étincelant semble sortir d'un monde immaculé ;
- au bord de la nationale, ce parc illuminé émerveille les nombreux automobilistes de passage.

Merci à tous pour ces belles prestations, sans oublier notre service technique pour la magnifique décoration du village.

Un clin d'œil à M. et M^{me} Gontard qui ont su nous émerveiller pendant de nombreuses années et qui ont dû abandonner contraints et forcés.



Prix de l'originalité :

Ludivine **Bourret**

Prix des couleurs :

Joseph **Poulenard**

Prix de l'harmonie :

Bernard **Vercasson**

Encouragement à :

Alain **Michelas**

Christophe **Descormes**

Séverine **Descormes**

Alexandre **Darnaud**

Philippe **Verscheure**

Daniel **Betton**

Georgette **Ponsonnet**



Bravo à tous

Voirie

La commission voirie s'est réunie plusieurs fois cette année. L'orage du 23 octobre a occasionné d'importants dégâts sur nos voies communales et chemins ruraux (chaussées emportées, chutes de talus, fossés à nettoyer, parking école).

Le 26 octobre, la commission s'est rendue sur le terrain pour se rendre compte de l'étendue des dégâts. Suite à cette visite, le montant estimatif de la dépense pour ces travaux s'élève à 300 000,00 euros ht.

Les investissements importants des années précédentes d'un montant annuel de 150 000 euros ont permis de limiter cette dépense.

La commune a fait les demandes nécessaires auprès de la préfecture et du Conseil général afin de bénéficier des aides liées aux catastrophes naturelles.

Le programme de cette année, d'un montant de 218 000 euros ttc, a pratiquement été réalisé. Comme chaque année, la commission vous demande de respecter les chemins de la commune lors de travaux.

Aujourd'hui beaucoup de propriétés sont entourées de haies vives : c'est agréable mais les plantations se développent et l'entretien est obligatoire de manière à éviter de réduire la visibilité et la largeur de nos voies communales et chemins ruraux. Il en est de même pour les plantations d'arbres fruitiers.

Dernier point : évitez d'obstruer par des constructions, laisser l'écoulement naturel des eaux de pluie, afin que celle-ci ne fasse pas des dégâts plus importants.



Aménagement du cimetière



Aménagement des allées du cimetière

Nous avons matérialisé le nom des allées afin de faciliter la recherche des emplacements de sépulture.

Un plan sera affiché à l'entrée du cimetière.



Reprises de concessions

Pour être en phase avec la réglementation, notre secrétaire de mairie a suivi un stage d'information concernant la procédure de reprise de concession.

Nous avons déjà fait l'inventaire des sépultures en état d'abandon, il nous reste à appliquer la procédure qui s'effectuera sur plusieurs années.

Chaque famille concernée sera prévenue par lettre recommandée avec accusé de réception.

À chaque étape de cette démarche un PV sera dressé avec affichage en mairie, à l'entrée du cimetière et envoyé en préfecture.

L'arrêté définitif de reprise de concession sera établi 3 ans après le début de la procédure.

Au cours de cette période, les familles pourront se manifester, un nouvel arrêté sera rédigé et envoyé en préfecture.

POMPES FUNEBRES
Pascal LECLERC

POMPES FUNÈBRES SUCHIER
ENTREPRISE INDÉPENDANTE



24h/24
7j/7

Accès handicapés
Salon de recueillement
climatisé

04 69 24 12 66

P Les Lats,
225, chemin de la Gravière
26600 MERCUROL
pfsuchier@orange.fr
www.pompesfunebressuchier.com

Maçonnerie générale
Charpente • Couverture

Patrick Berthier
Les Chassis Ouest - 26600 Mercuroil
Tél. 04 75 08 81 90

*Un adulte va lire un livre pour se distraire,
un enfant lit un livre pour se construire.*

Joann Sfar



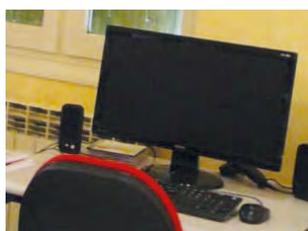
Les livres enfants



Les livres adultes



Bureau des bénévoles



Consultation archives



Vue bibliothèque



Vitrine bibliothèque

Votre bibliothèque communale de Mercurol, c'est :

- la gratuité de l'inscription et des prêts pour les habitants de Veunes et de Mercurol ;
- un choix de 3 500 livres dont 2 000 constituent le fonds propre et 1 500 sont prêtés par la médiathèque de Saint-Vallier et régulièrement échangés ;
- des achats plusieurs fois par an des nouveautés parues ;
- un système performant de réservation des ouvrages de la bibliothèque mais aussi sur l'ensemble du fonds de la médiathèque de Saint-Vallier composé de plus de 67 000 ouvrages ;
- la possibilité de rechercher un ouvrage depuis chez vous dans le fonds de la bibliothèque mais aussi sur le site de la médiathèque et de nous demander de vous l'obtenir en prêt dès qu'il est disponible. Il vous sera réservé. Pour cela, utilisez les liens informatiques indiqués sur le site de la Mairie de Mercurol ;
- des animations avec les écoles de la commune ;
- des heures d'ouverture adaptées, 4 jours sur 7, pour vous accueillir sur place ;
- un numéro de téléphone et une adresse mail dédiés pour enregistrer vos demandes de réservations et pour vous aviser de la mise à disposition des livres ;
- mais aussi et surtout, une équipe composée d'une salariée de la Mairie et de plusieurs bénévoles tous formés régulièrement par la médiathèque départementale de la Drôme et par la médiathèque de Saint-Vallier. Il s'agit donc d'une équipe qui met son professionnalisme à votre disposition.

Votre bibliothèque, venez la découvrir ou la redécouvrir et, si vous avez du temps libre, même d'une manière irrégulière, venez rejoindre notre équipe !

Heures d'ouverture :

Le mardi de 16 h 45 à 18 h 45

Le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30

Le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30

Le samedi de 10 h 30 à 12 h

N° de téléphone :

04 75 07 47 84 (horaire ouverture)

Mail :

bibliotheque.mairiedemercurol@sfr.fr



Le kamishibai



Séance jeu éducatif



Choix des livres

La bibliothèque communale de Mercurool à la rencontre des plus jeunes

Un partenariat important avec la médiathèque de Saint-Vallier permet d'enrichir le fonds de la bibliothèque. Actuellement, on peut noter que sur les 3 500 ouvrages disponibles dans la bibliothèque, plus de 1 600 sont destinés aux plus jeunes.

La médiathèque départementale de Valence permet aussi, en mettant à disposition des biblio-malles et des biblio-jeux, d'accueillir les élèves de toutes les classes de l'école du village dans les locaux de la bibliothèque. Des jeux éducatifs en relation avec les livres, éveillent ainsi la curiosité des enfants et leur donnent l'envie de lire.

L'école des Chassis, malgré son éloignement géographique avec la bibliothèque, n'est pas oubliée.

Dès cette année, les animatrices de la bibliothèque se déplaceront dans cette école pour organiser des séances de jeux éducatifs et de lecture.

Venez nous aider à encadrer les enfants dans ces activités !

Prévention routière à l'école

Les 28 élèves de CM2 de l'école du village ont participé à une matinée « sécurité routière » animée par un moniteur de la gendarmerie. Cette initiative avait pour but de sensibiliser les enfants aux règles du code de la route, sans oublier les équipements de protection pour circuler à bicyclette, en particulier le casque.

Les élèves ont assisté à une séance vidéo en salle, suivie d'un questionnaire, puis ils ont passé une épreuve pratique à vélo dans la cour de l'école sur un circuit aménagé avec carrefour et panneaux de signalisation... mais aussi une partie équilibre pour vérifier la maîtrise du vélo.

Chaque séance était notée sur 20. Tous les élèves ont reçu le certificat de la prévention routière. Ont obtenu 20/20 Lucie à l'épreuve théorique et Caroline sur piste. Thibault, Caroline et Mahé, avec la note de 38/40 sont retenus pour participer à la finale départementale en 2014.

Parents :

Ne faites pas de vos enfants des délinquants de la route, montrez l'exemple en respectant les règles du code de la route. Évitez notamment les stationnements anarchiques devant l'école ; le travail de sensibilisation des éducateurs est anéanti par ce genre de comportement dangereux pour tous.



*Le recul permet toujours de mieux apprécier les choses,
et de redonner à certains événements la place qu'ils méritent.*

Samuel Blumenfeld

FORUM DES ASSOCIATIONS Samedi 7 septembre

Organisé par Familles Rurales, le forum des associations qui se tenait à Chanos-Curson regroupait une quinzaine de participants. Les visiteurs étaient peut-être un peu moins nombreux, mais cela n'a pas altéré le plaisir et la bonne ambiance dans la tenue des stands. La participation de MVA à ce forum était surtout destinée à faire connaître le déroulement des trois journées de la fête du vin blanc. **Mercuriol Veaunes Animation** remercie l'association Familles Rurales de son accueil.



FÊTE DU VIN BLANC Vendredi 8 novembre

Dans le cadre « actions culturelles et pédagogiques » Mercuriol Veaunes Animation et la commission Bibliothèque et Culture ont permis à l'Orchestre des Jeunes de Lyon d'offrir un concert de musique classique avec au programme :

Edvard Grieg, extraits de Peer Gynt, op. 23,
Borodine « Danses polovtsiennes » du prince Igor,



Sibélius, concerto pour violon en ré mineur, op. 47,
Respighi, « Pins de Rome ».

La qualité de l'acoustique de l'Espace Eden a sublimé cette représentation, les 250 personnes présentes qui n'ont qu'une envie : assister à la prochaine promotion de l'orchestre des jeunes de Lyon. Bravo pour ces magistrales interprétations.

Samedi 9 novembre, la matinée étant clémente, nos deux équipes de bénévoles sur les marchés de Tain l'Hermitage et de Tournon ont proposé le vin blanc doux de Mercuriol ainsi que le programme des journées du samedi et du dimanche aux personnes présentes.

À partir de 14 heures, offerts gratuitement à tous, les jeux anciens en bois et les promenades en calèche. Les stands de terroirs ont apporté le savoir de notre région, les familles ont profité de cet après-midi ensoleillé à l'Espace EDEN.

À partir de 20h30, un repas dansant avec une délicieuse paella a débuté la soirée animée par l'orchestre « Cocktail Musique ». Que ce soit sur des rythmes langoureux ou modernes, la majorité des convives jusqu'à une heure avancée ont apprécié cette soirée.



FÊTE DU VIN BLANC (suite) Dimanche 10 novembre



Non la pluie n'était pas au rendez-vous au moment du vin d'honneur ce qui a permis à une Mercurulaise, Manon, élue 3^e demoiselle d'honneur Miss Drôme Ardèche d'être reçue sur la tribune des officiels. La troupe de la Delphinale de Grenoble nous a fait une démonstration de folklore. Ensuite chacun a pu déguster les bugnes et, avec modération, le vin blanc doux offert par la mairie.



Oui la pluie a gâché le corso, d'où la décision de repli à l'Espace EDEN.

Merci aux 4 chars qui ont bravé la pluie et permis la présentation de leur travail, aux deux échassiers qui ont apporté une pointe d'humour, aux pompiers du Pouzin qui ont mouillé, non pas le maillot, mais le képi. Un seul regret, une demi-heure plus tard, le soleil était au rendez-vous.

Mais à l'Espace EDEN, les majorettes de Mercurol « Les Fées Lines » nous ont offert une belle prestation, Michèle Jade a montré son talent en solo, l'école de chant des petits nous a présenté quelques chansons, les adultes « Les Déci-belles » ont interprété de très belles chansons dont une datant de l'époque de la Saint Vincent. Dommage que la pluie ait perturbé les horaires prévus pour cette démonstration de chant. Les échassiers qui jouent avec le feu sur la scène, le folklore avec la troupe de la Delphinale de Grenoble, les Portugais d'Annonay, les fanfares de Tain, Châteauneuf-de-Galaure, Beausemblant et les pompiers du Pouzin nous ont offert un après-midi tout de même « ensoleillé ».



À l'abri, notre char en attente de la fête.



Les Amis de la Tour

MERCUROL



- **Le 12 juillet**, après l'inauguration grandiose du four et avant le départ bien mérité en vacances, nous avons fêté cela avec tous ceux qui avaient participé à la réussite de cette journée par un barbecue champêtre.
- **Les 14 et 15 septembre**, les journées du patrimoine se sont préparées par un nettoyage au préalable de la tour et de la chapelle. Une permanence fut tenue sur ces sites.
À la tour, deux mariages accompagnés de photographes talentueux ont réalisé des prises de vue splendides : une promotion pour notre tour à développer ! Malheureusement, chaque année la fête des vendanges de Tain cannibalise quelque peu les visiteurs.
- **Le 27 septembre** sonna le départ pour le choix et la fabrication du char, sur le thème des inventions, nous voulions faire notre cinéma et à raison de 2 soirées par semaine tout fut prêt, avec les frères Lumière, la vache Marguerite (déjà connue en 2009) et son prisonnier et bien d'autres acteurs célèbres.

- **Le 7 novembre**, M^{lle} Auriane Lorphelin fut reçue par M. le Maire et le bureau des AMT pour offrir son étude historique et archéologique sur la tour de Mercurol (voir page consacrée à cette réception), une autre promotion pour le patrimoine de Mercurol.



- **Le 8 novembre**, Dame météo en décida autrement, torpillant quelque peu la fête, mais le travail du char se devait d'être présenté plutôt que de brûler dans l'anonymat, nous sommes partis braver la pluie, pour présenter notre travail du mois d'octobre exécuté dans la joie et la convivialité comme chaque année.

- **Le 8 décembre**, la traditionnelle descente aux flambeaux rassembla à nouveau les Mercurolais. Plus de 350 personnes étaient présentes à la tour avec beaucoup d'enfants qui ont différé leur dodo. Nous fûmes dévalisés de flambeaux, de vin chaud et de saucisses, mais quel bonheur !



Cette année nous avons mis en lumière les 4 archères du rempart descendant, qui furent reconnues comme de belles et rares pièces en si bon état archéologique à sauvegarder.

- **Le 25 décembre**, l'association signa avec la commune représentée par M. le Maire, une convention d'exclusivité à durée illimitée pour l'utilisation du four banal. L'association pourra en accorder l'usage à d'autres associations : sa valeur historique et le travail des bénévoles le justifient et nous devons assurer la protection et la conservation du four banal.

Suivez les activités des Amis de la Tour sur : www.facebook.com/tour.mercurolpatrimoine

contact : amtmercurol@free.fr

tél. : 06 61 14 15 56

Notre Assemblée Générale se tiendra le 6 avril 2014 à 10 heures, salle Hermitage

Meilleurs vœux à tous.

Notre tour et ses murailles



*Pour une ville qui ne connaît pas son passé
il est illusoire de construire un futur !*

2013 : son étude historique et archéologique

Comment : ce fut le résultat d'un travail préparatoire de plusieurs années auprès du conservatoire du patrimoine de la Drôme et de Rhône-Alpes pour faire reconnaître la valeur du site de la tour de Mercuriol, qui porta ses fruits en conseillant une telle étude au célèbre professeur d'archéologie et maître de conférences de l'Université Lumière de Lyon 2 : **M. Jean Michel Poisson**.

Le 2 février 2013 il fut reçu à la tour, accompagné de son élève M^{me} Auriane Lorphelin chargée de réaliser son Master d'histoire et archéologie médiévale. Elle l'obtint brillamment grâce à « la tour de Mercuriol » après un formidable travail de recherches, visites, croquis et photos sur le site.

Le résultat : une brochure d'histoire de 150 pages argumentées par 70 photos magnifiques.



Auriane Lorphelin est venue présenter et remettre son étude le 9 novembre à M. le Maire et ses adjoints qui l'honora de la médaille de la commune en présence de la représentante du patrimoine de la Drôme **M^{me} Anne-Marie Clappier** et bien sûr l'ensemble des Amis de la Tour qui lui accordèrent le statut de membre d'honneur de l'Association. Elle démontra déjà une grande maîtrise de l'archéologie en affirmant aucune de ses suppositions mais en présentant un argumentaire précis et convaincant.

Quelques points remarquables qui vont changer quelques idées reçues

- 1- La tour, tout comme la petite tour, furent sans doute à l'origine en forme de « U » ouvert, donc en bonne conservation (sans la façade avant contemporaine de mi-1800 bien sûr).**
- 2- Une habitation seigneuriale a sans doute existé sur le parvis de la tour ! (En 1349 un hommage de Raymond de Curson en la grande salle du château à Arthaud de Claveyson seigneur de Mercuriol).**
- 3- Le rempart descendant présente 4 archères en remarquable état, lui conférant une grande valeur archéologique à préserver. La fente horizontale fut réalisée pour faire tirer des armes à feu fin XIV^e.**
- 4- Dans la généalogie de la tour se trouve l'archevêque Léger de Vienne et c'est lui-même qui inscrit la Chapelle St Pierre en 1015 au cartulaire de Romans ces deux édifices sont étroitement liés ?**
- 5- Beaucoup de blocs de ciment romain de récupération sur tout le site attestent de la présence d'une construction antique romaine ayant servi de carrière : la tour trophée où le temple de -121 dédié à Hercule sous la tour une interrogation à lever ?**



Alain Junique

TRANSPORTS ALAIN OSTERNAUD
MARCHANDISES GÉNÉRALES



Les Malfondières
26600 MERCUROL

tél 04 75 07 44 89
fax 04 75 07 42 23
E-Mail osternaud@wanadoo.fr

ICCR "RENOV HABITAT"
Climatisation - Électricité - Plomberie
Spécialiste salle de bains

Tél. 06 26 56 66 20
Fax 04 75 07 78 30

pgateau@yahoo.fr

Basket club Mercurol - Chanos-Curson



Nos incontournables : le loto du 1^{er} décembre

la matinée boudin du 15 décembre

Merci à tous les bénévoles : succès confirmé pour tous ces rendez-vous appréciés de tous.
Un grand bravo pour l'investissement de chacun.

Soirée théâtre : « Clan des divorcés »



Salle comble, spectateurs ravis, un spectacle anticrise...

Bravo à Jérôme pour l'organisation de cette soirée...
Merci à tous les participants.

La Journée famille du 21 décembre

Toute la grande famille du BCMCC (petits, grands, parents, grands-parents...) était réunie autour du sapin pour clôturer cette après-midi récréative où jeux et matchs se sont déroulés dans une ambiance conviviale et familiale.
Notre début d'année 2014 : 11 janvier, matinée huitres,
17 janvier, one man show « Artus ».

Manifestations à venir, retenir ces quelques dates :

- **29 mars 2014** : repas dansant,
- **5 avril 2014** : théâtre « Ma mère me rend dingue »,
- **avril 2014** : réception des partenaires,
- **courant juin** : Assemblée Générale.

Et bien sûr, les week-ends pour venir encourager vos équipes... Nous serons très heureux de vous accueillir dans l'ambiance sportive, mais également familiale, qui accompagne les rencontres.

À vous et vos familles, le BCMCC adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2014.

Historique !

Pour la 1^{re} fois, le BCMCC sera représenté en championnat régional U13. La performance est double, car le BCMCC est l'un des rares clubs, avec La Tronche et Voiron, à s'être qualifié en masculin et en féminin. La formation n'est pas un vain mot à Mercurol.

Le BCMCC bien représenté au TIC 2001 !



Au sein de la sélection Drôme-Ardèche, Émy Coldepin, Louanne Frandon, Axel Chiodi, Anaëlle Faure et Fiona Coldepin se sont frottés aux meilleurs joueurs de la génération 2001 de la ligue des Alpes. En masculin, Axel et ses coéquipiers finissent 2nd derrière l'Isère qui était intouchable. En féminin, malgré 2 matchs de très bon niveau, la sélection Drôme-Ardèche finit 3^e derrière l'Isère et une superbe équipe de Haute-Savoie qui remporte le tournoi.

Foyer rural de Mercurool

Association de culture et loisirs

Le Foyer Rural a participé au **Forum des associations** à Chanos début septembre, afin de faire connaître nos activités diverses. Ambiance sympathique malgré une moindre fréquentation par le public.

Le 25 septembre a eu lieu notre **assemblée générale**.

Le bureau suivant a été élu :

- président : Michel Betton - vice-présidente - Émilie Desmartin ;
- trésorier : Marc Murand - adjoint : Nathalie Derre ;
- secrétaire : Francis Vidril - adjointe Aviva Wolf ;
- membres : Régine Gauchier, Yohan Goue, Mireille Pleynet.

Bilans moral et financier approuvés à l'unanimité. La situation financière est bonne, les activités nombreuses avec plus de 300 adhérents.

Du théâtre le 19 octobre, les Amis du Théâtre de Chanos-Curson sont venus nous présenter « Nous n'irons pas à l'hospice » et nous ont bien fait rigoler avec le talent qu'on leur connaît. Bon succès de cette comédie belge, expérience à renouveler !

Pour la **fête du Vin Blanc**, le Foyer a aidé pour la sono et les majorettes ont fait une petite représentation sur scène, faute de défiler à cause de la pluie. Le groupe de chant de Michèle Jade nous a interprété quelques chansons avec talent.

La « **Zumbatomic** » connaît un franc succès avec une soixantaine d'enfants de 4 à 16 ans qui se défoulent tous les vendredis soirs sous la houlette de Christine Cornette.

La **gymnastique** animée par Jocelyne Henne compte de plus en plus d'adeptes, soit plus d'une quarantaine de personnes avec 4 séances par semaine !

NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- **Badminton** les adultes le lundi et le jeudi soir et les enfants le samedi matin.
- **Les loisirs créatifs du mercredi** pour les enfants.
- **Tennis**.
- **Marche nordique** : le mardi et le jeudi midi et le vendredi soir.



- **L'initiation à l'informatique** : le lundi soir.
- **Zumba** : le mardi soir à 20 h 30 à Tain et le jeudi soir à 20 h 30 à Chanos.
- **Majorettes** : entraînement le mardi de 18 h à 19 h 30 à la salle de Veaunes.
- **Gymnastique dynamique** : le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 à Mercurool.
- **Gymnastique pour tous** : le mardi matin de 9 h 45 à 10 h 45 à Mercurool.
- **École de chant** : le mardi et le mercredi soir à 18 h 30 salle Hermitage.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- **La bourse auto-motos anciennes le dimanche 18 mai 2014** de 7 h à 12 h au gymnase.
- **Le spectacle des majorettes le vendredi 13 juin 2014** à 18 h 30 au gymnase.

Le bureau du Foyer Rural vous souhaite une année bonne année d'activité.

Les Fées Line de la tour

Créé en septembre 2011 sous couvert du Foyer Rural par deux mamans passionnées, ce groupe de majorettes et pompons a démarré avec une dizaine de participantes qui ont pu tout de même défiler pour la fête du vin blanc 2011.



En 2012, avec cette fois 26 participantes, nos majorettes ont encore fait une belle prestation pour la fête du village, puis un beau spectacle en juin au gymnase pour clôturer la saison devant un public nombreux et ravi.

En septembre, les cours ont repris à la salle des fêtes de Veaunes, le mardi de 18 à 19 heures Encadrées par Aurore et Nathalie, les 11 adhérentes de Mercurol, Clérieux, Chanos et Chavannes ont participé au défilé de la fête du vin blanc 2013 avec un passage sur la scène de l'espace Eden.

Le spectacle de fin d'année est prévu le vendredi 13 juin 2014.

Nos majorettes espèrent trouver de nouvelles recrues pour la prochaine saison, rendez-vous donc en septembre 2014...

Vous pouvez contacter les responsables au 04 75 07 03 51 ou 04 75 71 59 29.



Téléthon Mercurol - Veaunes



Le 16^e Téléthon de Mercurol - Veaunes a rapporté la somme de **6 241 euros**.

En 2013 l'équipe du Téléthon a organisé :

- **dimanche 6 octobre 2013** : une matinée tripes et gâteaux ;
- **vendredi 6 décembre 2013** : un lâcher de ballons dans les écoles du village et des Chassis ;
- **samedi 7 décembre 2013** : un repas à la salle des fêtes de Veaunes.

Cette année encore, Ludovic était présent parmi nous. Il nous rappelle que la maladie peut toucher nos proches ou nos voisins.

L'argent récolté lors de ces manifestations sera reversé au profit du Téléthon. Nous remercions tous les généreux donateurs ainsi que les bénévoles qui ont participé à cette action.

Pierre Bati - Déco
PIERRE CHALAYE
MERCUROL
PEINTURE • DÉCORATION
JOINTS • PLAQUES DE PLÂTRE
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
TÉL. 04 75 07 42 96
PORT. 06 30 64 03 26

E.I.J.M. FAURE BOIS DE CHAUFFAGE
TOUTE L'ANNÉE

CHÊNE - HÊTRE
Toutes longueurs - refendu de 25 à 50 cm
☎ 06 74 12 31 22 - 04 75 06 81 73
www.faure-bois-chauffage.fr



Quartier Bobon
07610 VION

Quartier Saint-James
26600 MERCUROL

Parlons école : de la rentrée aux vacances de Noël



À l'école du village, la rentrée 2013 s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Les effectifs s'élèvent à 170 élèves répartis sur 7 classes : 2 maternelles et 5 élémentaires. L'équipe enseignante est composée de 8 professeurs des écoles assistés de deux agents techniques spécialisés pour les classes maternelles.

Malheureusement, peu après la rentrée, nous avons dû faire face à une nouvelle inondation des locaux le 23 octobre 2013. Heureusement, cette dernière fut sans risque pour les élèves puisque ceux-ci étaient en vacances. De nombreuses heures de manègement de raclettes ont été nécessaires afin d'extraire la boue et redonner vie aux salles de classe. Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les bénévoles, les grands-parents, les anciens parents d'élèves, les parents d'élèves, les services techniques de la mairie, les sapeurs-pompiers, les élus de la commune et tout le personnel de l'école pour l'aide inconditionnelle qu'ils ont apportée pour la remise en état des locaux.

De plus, l'équipe enseignante remercie également les bénévoles de la Bibliothèque qui s'investissent toute l'année dans la mise en place du prêt de livres et l'organisation d'ateliers de lecture par le biais de malles pédagogiques mises à disposition par la Médiathèque départementale. Chaque année, ce soutien nous permet de travailler spécifiquement sur des projets pédagogiques. Pour l'actuelle année scolaire, l'étude de la faune et de la flore locale permet aux élèves de mieux connaître leur environnement quotidien.

Farandole « Sou des écoles »



L'association Farandole vous souhaite une excellente et merveilleuse année 2014.

L'année scolaire a commencé par la mise en place des actions suivantes :

- les cotisations,
- la vente de sacs cabas.



En décembre nous avons reçu la visite du Père Noël qui est venu distribuer les traditionnels cadeaux et un goûter aux enfants, pour leur plus grande joie.

Nous rappelons que les actions menées par Farandole ont pour but de financer les projets des enseignants tout au long de l'année... (sorties, piscine, achat de matériel éducatif).

Tout cela nécessite la participation d'un maximum de parents, pour continuer sereinement, le plus longtemps possible, et surtout permettre le renouvellement du bureau, qui est sur le départ.

Encore merci à toutes les personnes qui soutiennent l'association et qui s'investissent tout au long de l'année en participant à nos manifestations d'une manière ou d'une autre.

Notre loto aura lieu le dimanche 26 janvier, à 14 heures, à l'espace Eden.

Nombreux lots à gagner : tablette numérique, cave à vin...

Venez passer un après-midi agréable en famille ou entre amis...

Hermitage *Saint Joseph*
Crozes Hermitage



DOMAINE
DES
REMIZIÈRES
CAVE DESMEURE
Vignerons Récoltants

Cave Desmeure
Domaine des Remizières
Route de Romans
26600 MERCUROL
Tél. 04 75 07 44 28
Fax 04 75 07 45 87
contact@domaineremizieres.com
www.domaineremizieres.com

Saint-Clément • 695 route de Chantemerle • 26600 Mercuriol

Auberge paysanne LA TERRINE
Produits de la ferme

samedi midi et dimanche midi : porcelet ou porc à la broche

Tél. **04 75 07 44 20** Il est prudent de réserver www.laterrine.fr
En semaine sur commande

LE TOUT AU FOUR À BOIS SALLES CLIMATISÉES



Présentation :

L'association Familles Rurales de Chanos Curson existe depuis plus de 20 ans.

Ses actions sont guidées par un projet éducatif rédigé par les bénévoles et dont les objectifs sont les suivants :

- conforter la dimension éducative des familles,
- améliorer la qualité de vie des familles,
- contribuer à l'animation du milieu de vie.

L'association Familles Rurales de Chanos-Curson comptait, en 2013, 208 familles adhérentes ce qui représente 300 enfants différents venant de tout le Pays de l'Hermitage. Elle est surtout connue pour son centre de loisirs « Les Turlutins », qui accueille les enfants lors des vacances et des mercredis mais aussi lors des temps périscolaires c'est-à-dire la cantine et la garderie pour les écoliers du village.

Le périscolaire :

La rentrée 2013 a été marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à Chanos-Curson puisque le village fait partie des 21 communes du département à avoir mis en œuvre la réforme dès cette année. Et c'est notre association qui coordonne la mise en place de 6 ateliers quotidiens, ouverts à tous et gratuits, de 15 h 30 à 16 h 30 après l'école. Les enfants ont accès à différentes activités (cuisine, couture, bricolage, sport, théâtre). Ils peuvent aussi participer à de grands projets : préparation de la fête du vin blanc, du Téléthon, du carnaval ou de la fête de la musique. Ces nouveaux temps d'activités périscolaires sont aussi utiles pour aborder les questions de santé, de nutrition, d'environnement mais aussi de citoyenneté à travers notamment le projet du Conseil Municipal Jeune.

Les activités familiales :

En dehors de son centre de loisirs, l'association Familles Rurales de Chanos Curson organise aussi des activités pour les familles du territoire. Il s'agit de proposer des moments que parents et enfants peuvent partager facilement. Ce sont des actions de proximité dont les tarifs restent accessibles. Certaines activités sont même gratuites (soirées jeux en famille, vide-greniers, carnaval). Aidé grâce à un contrat avec la CAF de la Drôme, notre association a déjà prévu, en 2014, différents temps forts pour les familles du Pays de l'Hermitage :

- Le 29 janvier : sortie familiale à la neige pour la journée,
- Le 22 mars : carnaval de Chanos,
- Le 12 avril : vide-greniers,
- Le 25 juin : sortie familiale à la mer pour la journée.

Nous invitons aussi les parents à nos soirées jeux en famille. Elles sont gratuites et permettent de passer de bons moments avec ses enfants autour de jeux sympathiques et de quelques grignotages. Nous mettons aussi en place des ateliers créatifs et des ateliers cuisines réservés aux parents accompagnés de leur enfant. Pour les soirées jeux et les ateliers, les dates de 2014 n'ont pas encore été fixées. Nous les communiquerons à nos adhérents dès que possible.

L'animation de la vie locale :

À travers toutes ces réalisations, l'association cible surtout les populations de Mercurol, Veunes et Chanos-Curson, car elle souhaite créer du lien entre les habitants de ces 3 villages. Mais toutes les familles sont les bienvenues à nos animations quel que soit leur lieu de résidence. Soucieuse de maintenir aussi le dynamisme de la vie associative locale, Familles Rurales n'hésite pas à participer à des projets initiés par des associations voisines tels que la fête du vin blanc de Mercurol, la fête de la musique ou le Téléthon à Chanos-Curson. Elle organise aussi, chaque année, un forum des associations pour les 3 villages, rendez-vous donc le 6 septembre 2014 !

Pour tout renseignement complémentaire sur notre accueil de loisirs, les activités familiales ou l'animation de la vie locale, vous pouvez joindre le directeur de la structure, tous les jours de 14 h à 16 h 30 au 09 71 45 40 58.



Soirée jeux en famille.



Temps d'atelier périscolaire.



Vacances aux Turlutins.

Amicale Laïque des Chassis



Animation de quartier et soutien de l'école !

L'Amicale Laïque est une association regroupant des parents d'élèves, fondée il y a plus de 50 ans, ayant pour principal objectif le soutien à l'école intercommunale des Chassis.

Avec l'arrivée de nouveaux enfants scolarisés à l'école des Chassis, six parents d'élèves ont rejoint l'association en 2013 et lui apportent un nouveau dynamisme.

Les 19 bénévoles de l'association assurent la gestion de la cantine et de l'espace garderie, l'entretien et la gestion de la salle des fêtes des Chassis, l'organisation de manifestations en lien avec l'école.

Toutes ces activités permettent à l'Amicale Laïque des Chassis de maintenir un service de proximité (cantine et garderie) et de financer une partie des sorties scolaires, en coordination avec le corps enseignant de l'école.

Le traditionnel LOTO des Chassis, organisé le 15 décembre dernier dans une ambiance conviviale, a remporté un vif succès avec une variété de lots à gagner. À ce titre, l'Amicale Laïque des Chassis remercie très vivement les personnes et entreprises qui ont généreusement donné un ou plusieurs lots.

L'Amicale Laïque entretient et loue la salle des fêtes construite par plusieurs générations de parents d'élèves, membres de l'association.

La salle des fêtes des Chassis est un espace idéal pour organiser vos événements jusqu'à 180 personnes (anniversaire, repas, départ en retraite, mariage, assemblée générale d'entreprise, réunion de comité d'entreprise, exposition).

Pensez dès à présent à réserver la salle pour votre manifestation en 2014 !

Informations et disponibilités en contactant Patrice Duclaud : Tél. 06 09 48 47 25.

L'Amicale Laïque des Chassis vous souhaite une très bonne année 2014.

Cantine

La cantine scolaire de Mercuriol est une association gérée par un bureau de parents bénévoles.



L'association gère directement 3 salariées : Odette pour le service des grands, Béatrice pour celui des petits et Sandrine qui est à la tête des fourneaux et à qui nous souhaitons la bienvenue dans son nouveau poste. Elles sont aidées par deux personnes pour le service que l'association emploie via le Tremplin (agence intérim). Nous confectionnons sur place une centaine de repas équilibrés par jour, cuisinés avec des denrées régionales.



Avec l'appui financier de la municipalité l'association gère les achats des denrées alimentaires et d'équipements, la formation de ses salariés, la vente des tickets repas et la gestion financière de la cantine.

Tous les membres de l'association souhaitent la bienvenue à Sandrine dans son nouveau poste.

Les membres du bureau et les membres actifs vous souhaitent une bonne année.

Stéphanie Pochon
Gaëlle Gubian

Audrey Cheve
Lydie Thivolle

Sidonie Thirode
Martine Vescovi

Aurélien Pral
Gaëtan Bidet

L'Informatique chez Vous
Un professionnel chez vous !

Entreprise agréée Service à la personne.
Bénéficiez jusqu'à 50% de déduction fiscale.

Installation
Initiation-Formation
Assistance
Maintenance

06 63 58 71 77
informatique.chezvous@orange.fr
Entreprise individuelle David Maisonneuve-26600 Mercuriol

SN COMPTOIR RHODANIEN

ZONE ARTISANALE
26600 TAIN-L'HERMITAGE
TÉL. 04 75 07 00 50
FAX 04 75 07 15 60

Pauline
des morceaux de nature.

CERISES
ABRICOTS
PECHES NECTARINES
NOIX MARRONS

La Grappe Dorée Mercurol - Veaunes

*La jeunesse croit beaucoup de choses qui sont fausses ;
la vieillesse doute de beaucoup de choses qui sont vraies.*

Durant les mois de juillet et août, les activités permanentes continuent pour permettre à ceux qui ne partent pas, de continuer à se voir : cartes et jeux, le jeudi, salle Hermitage.

Paella à Chanos le 24 juin

19 adhérents ont participé à la paella organisée par nos collègues de Chanos. Ambiance chaleureuse.



Grillades 4 juillet

Succès habituel et organisation sans faille.

Fête du lac à Annecy 3 août

48 participants de la région pour admirer ce spectacle féerique avec des yeux d'enfant.



Méchoui 12 septembre

La salle des fêtes de Veaunes a été nécessaire pour recevoir les 119 participants, dont 35 de Chanos. Cuisiniers et service n'arriveront bientôt plus à suivre.

Mastrou 22 octobre

33 participants pour déjeuner « chez Germaine ».

Fête du vin blanc 8 au 10 novembre

L'association a participé à la fête en réalisant, comme à l'accoutumée, les bugnes pour accompagner le vin blanc.

Goûter de Noël 19 décembre

Pour 2014, tous les détails de nos activités seront diffusés lors de notre assemblée générale le 19 janvier, mais notez déjà un voyage pour voir fleurir les tulipes en Hollande, mi-avril 2014 (transport direct en TGV).

Site Internet de la Grappe Dorée : <http://grappe.doree.free.fr> Toutes les actualités en photos.

Boîte aux lettres de la Grappe Dorée : grappe.doree@free.fr pour nous écrire.

Et aussi sur Facebook : www.facebook.com/LaGrappeDoree

Pour plus de détails :

Juliette Rioufol : 04 75 07 40 60

Jean-Pierre Lombard : 04 75 07 40 97 @ : jean-pierre.lombard5@wanadoo.fr

Hélène Lombard : 04 75 08 07 52 @ : helene.lombard@wanadoo.fr

Jean Marc Badier : 04 75 07 42 63 @ : jean-marc.badier@neuf.fr

René Ceran : 04 75 07 49 78 @ : r.ceran@sfr.fr



Tél. 04 75 07 44 60
Fax 04 75 07 47 97

Proximité A7 - Route de Romans
MERCUROL
26600 Tain-l'Hermitage
www.abricotine-hotel.com
Hôtel Logis de France

Contrôle technique de l'Hermitage



Les Chassis Ouest - RN 7
26600 Mercurol

tél. 04 75 06 14 60
fax 04 75 06 14 62

Arc en Ciel yoga relaxation



vous souhaite une joyeuse année 2014.

Que vous soyez en activité professionnelle ou en retraite, accordez-vous un vrai temps de repos dans la semaine.

Des mouvements simples alliés à la RESPIRATION pratiqués en douceur pour progressivement aller vers des postures toujours dans le respect de soi. Chacun progresse à son rythme avec ses capacités du moment.

Les conditions de vie moderne (vie trépidante où nos journées sont bien remplies, travail avec beaucoup de pression, d'exigence, souci du devenir des enfants...) mais aussi le corps qui se transforme au fil du temps amènent des douleurs articulaires, musculaires. La respiration devient plus courte, nous sommes suspendus avec trop de pensées dans la tête. Tout ceci crée de nombreux déséquilibres (anxiété, nervosité, mal de dos, sommeil perturbé...).

Il est important de retrouver : une respiration calme et profonde et un corps plus détendu, plus relâché pour retrouver ou conserver l'équilibre du corps et de l'esprit.

Vous pouvez essayer en cette nouvelle année 2014.

À Mercurol, salle Hermitage, cours hebdomadaires
les lundis de 17 h à 18h05 et de 18 h 10 à 19h15.

Renseignements au 04 75 07 70 29 ou 06 89 94 58 29.

Claudine.aurand@laposte.net - <http://yogarelastro.canalblog.com>

Amicale boules Mercurol - Veauvaines

Notre nouvelle année a débuté le 16 septembre 2013 encore à l'extérieur jusqu'aux inondations où nos sociétaires ont œuvré pour réparer les dégâts afin que nos jeux soient praticables dès le printemps prochain.

Deux équipes de notre club ont été présentes en Espagne au rassemblement interrégional qui s'est déroulé sur 5 jours au mois d'octobre, une équipe s'est hissée jusqu'à la demi-finale.

Les compétitions 2014 commenceront :

- le 21 mars : sociétaires ;
- le 25 avril : sociétaires, challenge Mariusse ;
- le 31 mai : challenge Roffat -16 quadrettes, début des parties 9 h + avec repas à midi ; (5 parties + finale) ;
- le 12 juin : vétérans - 16 quadrettes à 14 h.

L'Amicale boules vous présente ses meilleurs vœux de bonne année pour 2014.



*Concours de boules du Progrès - 1901
(Archives de la bibliothèque de la Part-Dieu
Le Progrès illustré)*



L.A.C
Forage - Terrassement



L.A.C
Les chardières - 26600 Mercurol
Port. : 06 33 62 18 26 - Fixe : 09 81 72 40 36
lac.tpforage@gmail.com

2 foreuses dont une de moins de 80 cm de large (passage portillon)
Installation de pompes
Terrassement
VRD / TP

**éclairage sportif
éclairage public**



électricité mabboux
100 route de Paturel - 26600 Érôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax 04 75 03 35 98
Email : electricite.mabboux@orange.fr
Qualification M3 - TN3

Au hasard des rencontres



À Tain le 4 décembre,
malgré le fond de l'air frais,
la MJC a sorti l'insolite animal.



Partager vos vacances, devenez familles d'accueil !

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation, pour promouvoir ses capacités et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous :

☎ au 04 75 40 34 77

E.mail : afv.260@secours-catholique.org

Secours Catholique AFV - immeuble le Neptune 1 et 3 - rue Paul Langevin - 07130 Saint-Péray



**Travaux publics & Canalisations
Depuis 1967**

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44
☎ : 04.75.07.31.63

🌐 : www.boisset-tp.fr



**Tous transports BTP
avec chauffeurs**

445, route de Tain
26600 CHANOS-CURSON

☎ : 04.75.07.33.44
☎ : 04.75.07.31.63

🌐 : www.boisset-transportes.fr



**Matériaux de carrières
Professionnels & Particuliers**

Z.A. Les Lots
26600 MERCUROL

☎ : 04.75.08.61.56
☎ : 04.75.08.10.06

🌐 : www.bosvet-carrieres.fr



**Matériaux du BTP recyclés
Plateforme pilote**

Les Grappiats
26600 MERCUROL

☎ : 04.75.08.61.56
☎ : 04.75.08.10.06

🌐 : www.rmbtp-recyclage.fr

Notre opération brioches qui vient de se dérouler du 9 au 13 octobre a été un succès grâce à votre générosité. Nous avons vendu 3029 brioches sur le canton de Tain pour un montant de 15341 € dont 260 à Mercurool pour 1300 €. De plus cette année, la qualité était au rendez-vous grâce à notre changement de fournisseur. Au nom de l'ADAPEI, je remercie tous les bénévoles qui se sont investis dans cette opération et nous vous donnons rendez-vous en octobre 2014 pour une nouvelle opération.

Un événement important c'est la création du club COALA26 (club omnisports ADAPEI et de loisirs adaptés) pour répondre à un besoin d'activités physiques des personnes en situation de handicap, avec un premier titre de vice-champion de France en escalade adaptée en division 3.

Le sport adapté est divisé en 3 divisions :

- division 1 : pratique de la discipline dans des conditions identiques à la pratique traditionnelle,
- division 2 : pratique de la discipline avec une réglementation très proche des fédérations délégataires,
- division 3 : pratique de la discipline sportive avec une réglementation aménagée et simplifiée mais restant compétitive.



Contacts sur le secteur :

- Gilles Chirol : 04 75 08 64 96.
- Alain Hérou : 04 75 08 47 55.
- Pour toute information sur les établissements du secteur et sur l'ADAPEI et le handicap mental et sur COALA.

Association intercommunale d'aide aux familles

Sa mission est de favoriser le maintien à domicile des personnes.

11 quai Arthur Rostaing - 26600 Tain-l'Hermitage - Tél. 04 75 08 70 00 - aiaf@wanadoo.fr

Contacts Mercurool : M^{me} Fonfrède : 04 75 07 44 24 - M. Chanove : 04 75 07 41 36.

Vous avez besoin de faire un point sur votre orientation scolaire ?

Situé dans la Drôme, AALOS est un cabinet privé spécialisé pour les jeunes à partir de la 3^e. Nous proposons une prestation personnalisée et adaptée à chaque cas. Cette prestation est réalisée par une professionnelle ayant occupé différents postes dans plusieurs entreprises privées, et qui a choisi de se rendre disponible pour aider les jeunes à trouver leur voie.

Il s'agit de définir avec le jeune son profil complet – personnalité, centres d'intérêt, motivations, potentiel... –, pour lui indiquer ensuite les filières et métiers qui lui correspondent. Ainsi la famille peut appréhender la question de façon sereine et prendre les décisions d'orientation en connaissance de cause. Se projeter dans l'avenir permet en outre souvent une remotivation pour les études choisies.

Cabinet AALOS, conseillère M^{me} V. Paquier : 06 64 31 88 11.

aalos@orange.fr

<http://orientation-scolaire-aalos.blogspot.fr>



À savoir

URGENCES

- 15 Samu
- 17 Gendarmerie
- 04 75 08 23 77 Tain
- 18 Pompiers
- 112 Urgence Europe
- 119 enfance maltraitée



SANTÉ MERCUROL

- Pharmacie**
04 75 07 43 47
- Chirurgiens-dentistes**
04 75 07 44 98 souireetsante@orange.fr
- Cabinet d'infirmiers**
Soins domicile 04 75 06 12 97

Des gestes qui sauvent la vie

- Respecter la signalisation.
- Maîtriser sa vitesse.
- Couper le téléphone portable.
- Attention à l'abus d'alcool.
- Attacher sa ceinture.
- Fixer le siège auto pour bébé.
- Ne pas prendre la route fatigué.

**Petits trajets
=
Grands dangers**



Stationnement rond point école DANGER...

Le rond-point n'est pas un parking, le stationnement y est strictement interdit. Votre responsabilité est engagée. L'inconscience des automobilistes qui stationnent sur la chaussée même pendant un temps très court relève d'un mépris des règles de lois et mettent la vie d'autrui en danger.

Soyez raisonnable et prenez le temps de rentrer sur le parking



Garage de l'Hermitage
SARL DUFOUR



Route de Romans
1120, chemin de la Burge - Mercuriol
(à 2 mn direction Romans
100 m à gauche après le pont de l'autoroute)
04 75 07 40 38

CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE
ESCALIER - PROTECTION - RESTAURATION
MAISONS ANCIENNES - BÂTIMENTS D'HÔTELLERIE

maison fondée en 1876

Ets. H. Reynaud père et fils
Domicile > 07410 Bozas, tél. **04 75 06 73 18**
Bureau > 07300 St-Jean-de-Muzols, tél. **04 75 08 84 98**
télécopie **04 75 08 65 91**



les Vergers de l'Hermitage
LA CONFIANCE EN PARTAGE

VENTE DE FRUITS DIRECT PRODUCTEUR

GIE Hermitage Basse-Isère 26600 TAIN-L'HERMITAGE
95 avenue du Vercors
(rond-point de l'autoroute) tél. **04 75 08 13 11**

DOMAINE MICHELAS-ST-JEMMS



HERMITAGE • CROZES-HERMITAGE
SAINT-JOSEPH • CORNAS

Bellevue - Les Chassis - 26600 Mercuriol - Tain-l'Hermitage
Tél. **04 75 07 86 70** - Fax **04 75 08 69 80**
e-mail : michelas.st.jemms@wanadoo.fr

Mairie, quelques infos

Tél. : 04 75 07 40 05 – Fax : 04 75 07 47 19 – courriel : mairie mercurol.fr – site : www.mercurol.fr

HIVER :



Limiter tous les efforts physiques ; le froid peut également aggraver d'éventuels problèmes cardiovasculaires.

Bien se couvrir pour sortir dans le froid : port de vêtements chauds, notamment aux extrémités se couvrir le nez et la bouche pour respirer le moins d'air froid possible

Ne pas surchauffer le logement, afin de réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone (très fréquents en cette période hivernale) et vérifier qu'il est équipé d'une bonne ventilation. La loi prévoit que celui qui utilise une cheminée prenne à sa charge son ramonage.

L'installation de détecteurs de fumée dans les logements est obligatoire, depuis une loi votée une loi en 2010 par le gouvernement.

Ne pas consommer d'alcool pour se réchauffer : contrairement aux idées reçues, l'alcool ne réchauffe pas en période de froid encore moins en conduisant une voiture.



Attention en prenant le volant ! Vérifier l'état général du véhicule avant de prendre le volant et prévoir une trousse de secours, des couvertures et éventuellement une boisson chaude.

L'entretien de la chaudière : depuis octobre 2009, les chaudières de 4 à 400 kilowatts, alimentées par des combustibles gazeux, liquides ou solides (gaz, fioul, bois, granulés, charbon, etc.), doivent impérativement faire l'objet d'un contrôle et d'un entretien annuels par un professionnel qualifié (un entretien doit être effectué au cours de chaque année civile).

La neige et le verglas : des arrêtés municipaux fixent les obligations spéciales pour les riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas. Ces arrêtés peuvent vous contraindre à déneiger 1 mètre devant chez vous. Si un piéton venait à tomber sur le trottoir verglacé ou enneigé, vous pourriez voir votre responsabilité engagée.

Signalez votre changement...



Si vous quittez la commune de Mercurol, veuillez à le signaler en mairie.

Pensez aussi à prévenir l'association à laquelle vous adhérez sur Mercurol.

Dans le cas inverse, si vous arrivez sur la commune, la mairie vous fournira tous les renseignements utiles (de la vie associative notamment).

Recensement militaire



Les jeunes qui vont avoir 16 ans doivent, à partir du jour de leur anniversaire, se présenter en mairie pour le recensement militaire.

Il faut se munir des pièces suivantes :

- le livret de famille,
- la carte d'identité.

INSTITUT DE BEAUTE
Au paradis de Gaëlle
Le bien-être avant tout

Au Paradis de Gaëlle

Le village - 26600 Mercurol
04 75 06 48 60
paradis.gaelle@gmail.com
Facebook

GITEM **DÉPAN'SERVICE**
Vente - Réparation

Image - Son - Multimédia - Électroménager - Antenne

Les Malfondières Est - 26600 MERCUROL
04 75 07 40 67



Extrait des vœux du discours de Michel Brunet, le dimanche 5 janvier :

- « Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour cette cérémonie des vœux de la municipalité et du personnel communal à l'ensemble de la population et aux acteurs de notre territoire. »
- « Cette tradition républicaine est un symbole auquel je suis très attaché. Elle se veut être une rencontre simple et conviviale afin de retracer les événements marquants de l'année écoulée. »
- « Votre commune bouge, s'équipe et se modernise tout en maîtrisant sa fiscalité. Notre action tournée vers l'avenir, s'est voulue à la fois rigoureuse et volontariste. »
- « Je terminerai en vous rappelant que les élus et le personnel communal sont toujours à votre disposition pour vous accueillir et vous écouter lorsque vous en faites la demande. L'intérêt collectif n'est pas une superposition d'intérêts personnels, nous sommes contraints de respecter et de faire respecter les législations en vigueur, pas toujours faciles à faire comprendre, nous en sommes conscients. Mais nous faisons le maximum. »

Je conclurai par une citation de Georges Clemenceau :

Il faut savoir ce que l'on veut.

Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire.

Et quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire.



Gardons cette proximité et cette solidarité pour 2014.

Qu'elle vous apporte à toutes et tous, santé, prospérité et bonheur.

Location de vaisselle
Location de housses de chaise
Location de nappes, de serviettes
Location de tables, chaises, mange debout
Vente d'articles éphémères, nappes, serviettes...

Loca-Fête
Au service de vos réceptions!

Tél. **04 75 08 79 96**
Site : www.loca-fete.fr

3201 avenue du Vercors
26600 MERCUROL
route de Romans (D 532),
3 km après la sortie A7 de Tain-l'Hermitage

MAÇONNERIE MERCUROLAISE

CONSTRUCTION - RÉNOVATION

Paolo CASO

06 60 74 41 32

sarlmercurolaise@orange.fr

26600 MERCUROL - 04 75 07 70 18

C'est arrivé en 1914 ! Voilà 100 ans.

À New-York aux USA, l'Australie remporte la Coupe Davis face aux USA par 3 sets à 2.

L'Angleterre remporte le Tournoi des 5 Nations et réalise le Grand Chelem.

Naissance d'**Edmond Kaiser**, fondateur de l'association « Terre des hommes ».

Naissance du journaliste et écrivain **Lucien Bodard**, dit « Lulu le Chinois ».

Naissance du saxophoniste de jazz **Buddy Tate**.

Naissance du poète mexicain **Octavio Paz**.

Naissance de **Marguerite Duras**.

Naissance d'**Haroum Tazieff**, ingénieur agronome, géologue, ingénieur des mines, volcanologue.

Début du gouvernement d'**Alexandre Ribot** qui se termine quatre jours plus tard.

Naissance du journaliste **Jacques Fauvet**.

Naissance du compositeur **Maurice Ohana**.

Naissance du dessinateur américain, **Saul Steinberg**.

Naissance de l'homme politique croate **Franjo Tudjman**.

Naissance de **Yuri Vladimir Andropov**, secrétaire général du Parti Communiste de l'URSS (1982-1984).

Décès de l'Archiduc **François-Ferdinand**, héritier de la couronne d'Autriche, assassiné à Sarajevo.

Naissance de **Willi Stoph**, premier ministre de la RDA.

Le départ du Tour de France a lieu à Saint-Cloud ; l'arrivée finale au Parc des Princes. Le Belge **Philippe Thys** enlève cette édition.

Vote de l'impôt sur le revenu, le 15 juillet 1914.

Manifestations syndicales contre la guerre.

L'Allemagne lance un ultimatum à la France.



Meilleurs vœux 2014 !

De toute l'équipe
de la communication
**Véronique Blaise, Annie Guibert,
Perrine Martinot, Michel Brunet,
Yves Dupin, Christophe Faure,
Alain Fleuret, Philippe Verscheure** (responsable).

Sommaire

Rétrospective	2 ^e COUV
Vœux du Nouvel An 2014	3 ^e COUV
Le mot du maire	1
Comptes rendus des conseils municipaux ...	2-5
Nettoyage de printemps - Environnement Vous rappelez-vous il y a 10 ans ?	6
État civil Informations paroissiales	7
La création de l'impôt sur le revenu en France	8
Finances et budget Élections municipales	9
11 novembre.....	10
Repas des aînés Mercurol - Veunes Bienvenue aux nouveaux	11
Concours des maisons fleuries Concours des illuminations de fin d'année ...	12
Voirie - Aménagement du cimetière	13
Bibliothèque et culture	14
Bibliothèque et culture, éveil lecture Prévention routière à l'école	15
Mercurol - Veunes animations.....	16-17
Les Amis de la Tour	18
Notre Tour et ses murailles	19
Basket club Mercurol - Chanos-Curson	20-21
Foyer rural de Mercurol.....	22
Les Fées Line de la tour Téléthon Mercurol - Veunes.....	23
Parlons école : de la rentrée aux vacances de Noël Farandole « Sou des écoles »	24
Familles rurales.....	25
Amicale Laïque des Chassis Cantine	26
La Grappe Dorée Mercurol - Veunes	27
Arc en Ciel Amicale boules Mercurol - Veunes	28
Partager vos vacances, devenez familles d'accueil !.....	29
ADAPEI de la Drôme Association intercommunale d'aide aux familles ..	30
À savoir Des gestes qui sauvent la vie	31
Mairie, quelques infos	32